LE COMPOSTAGE : LES RÈGLES D'OR

LE COMPOSTAGE EST UNE TRANSFORMATION NATURELLE

DÉCHETS DE CUISINE ET DÉCHETS DE JARDINS PRODUIT NOURRICIER



L'EAU

CONTRÔLER L'HUMIDITÉ DE VOTRE COMPOST!

SI TROP HUMIDE:
AJOUTER DU BROYAT
ET/OU AÉRER
SI TROP SEC:
ARROSER OU
AJOUTER DES
MATIÈRES VERTES

LES RÈGLES D'OR

LES ORGANISMES VIVANTS QUI METTENT EN ŒUVRE LE COMPOSTAGE ONT BESOIN:

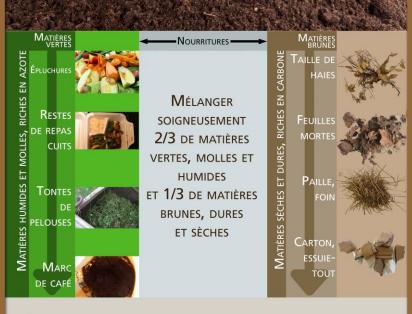
EAU OXYGÈNI

SI CES ÉLÉMENTS SONT PRÉSENTS DANS DE JUSTES PROPORTIONS, LE PROCESSUS SE DÉROULE DE MATIÈRE OPTIMALE.

L'OXYGÈNE

AÉRER LE COMPOST EN LE RETOURNANT OU UTILISER SOIT UNE TIGE AÉRATRICE, SOIT UN «BRASS'COMPOST».

Un compost BIEN RÉALISÉ A UNE BONNE ODEUR D'HUMUS !



PLASTIQUES - VERRES - MÉTAUX - CENDRES - TERRE/SABLE - PLANTES MALADES

VIANDES - POISSONS - HERBES EN GRAINES

CENTRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ET DE LA RURALITÉ RUE SAINT-NICOLAS 17 - 1310 LA HULPE \$\\$+32 2 656 09 70 - AGRICULTURE@BRABANTWALLON.BE \$\text{WWW.BRABANTWALLON.BE}\$



